

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 juin 2019

LUTTER HAINES INTERNET - (N° 1785)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL256

présenté par
Mme de La Raudière

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 1, après le mot :

« notification »

insérer les mots :

« par un ou des utilisateurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.